



C'est avant de faire la fête qu'il faut se demander comment on va rentrer : les accidents impliquant un conducteur avec une alcoolémie positive représente 26 % des tués sur la route en Dordogne.

**Afin de réduire ce risque pour vos invités et vous-même, vous avez, en qualité d'organisateur de la manifestation, le devoir de les aider à organiser leur retour.**

- au moment des invitations et quelques jours avant la fête : demandez à vos invités de réfléchir à cette organisation : covoiturage, réservation de taxi, location d'un bus ou mini bus, organisation du couchage à proximité.
- Vous pouvez les informer sur les coordonnées de taxis, sur les possibilités de couchage : vous pouvez également leur suggérer d'acheter quelques alcootests, ou le faire vous-même (en vente dans le commerce – grandes surfaces, pharmacies, etc ... à moins de 1,50 €)
- En début de manifestation : informez collectivement des dangers de la conduite en état d'alcoolémie en signalant les affiches présentes dans la salle et en incitant à la désignation d'un conducteur ne buvant pas d'alcool par voiture.
- Pendant la manifestation, mettez également à disposition des boissons non alcoolisées.
- Au moment du départ, en cas de doute sur l'alcoolémie d'un conducteur, conseillez-lui d'utiliser un alcootest avant de le laisser reprendre la route.

**Ces quelques mesures simples n'empêchent pas de faire la fête et permettent d'éviter qu'elle ne se termine en drame...**

Je soussigné (e) .....

**m'engage à présenter un contrat d'assurance (dont copie ci-jointe) pour les dommages qui seraient subis par les personnes présentes lors de la manifestation ou par les locaux communaux.**

Fait à ....., le .....

Signature